



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 1^{er} décembre 2008, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2008-171 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20 h.

Sont présents : Michel Cauchon, maire
Diane Beaulieu Désy, conseillère
Johanne Guimond, conseillère
Stéphane Dusablon, conseiller
Paul Yvon Dumais, conseiller
Rémi Bélanger, conseiller

Deux personnes assistent à l'assemblée.

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que l'assemblée régulière soit ouverte sous la présidence de M. Michel Cauchon, maire.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} décembre 2008
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 novembre 2008

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Vacance au poste de conseiller n° 1
- 3.3 Élection partielle
- 3.4 Nomination d'un maire suppléant
- 3.5 Assurances générales de la Municipalité pour l'année 2009
- 3.6 Travaux de fossés dans Terre-Rouge
- 3.7 Demande du club de patinage artistique de Sainte-Croix
- 3.8 Radiation de comptes
- 3.9 Déneigement du stationnement de la Caisse populaire
- 3.10 Service de transport adapté Lobicar de Lotbinière
- 3.11 Fermeture des bureaux municipaux durant la période des Fêtes

4. URBANISME

- 4.1 Demande d'autorisation à la CPTAQ (2659, route Marie-Victorin)
- 4.2 Offre de cession de terrain (rue Normand, phase II)
- 4.3 Acquisition de la rue Garneau

5. QUESTIONS DIVERSES

- 5.1 Acceptation des travaux pour le réseau routier
- 5.2 Avis de motion (taxes et tarifs de compensation pour l'année 2009)

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE





2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} décembre 2008

2008-172 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2008

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 1^{er} décembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 novembre 2008

2008-173 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2008

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Comptes à payer

2008-174 COMPTES À PAYER

Proposé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 10 724 à 10 788 inclusivement, les prélèvements automatiques portant les numéros 140 à 149 inclusivement, pour un montant total de 82 687,77 \$, et les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 29 436,19 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Vacance au poste de conseiller n° 1

Avis est donné comme suit :

Je, Diane Laroche, directrice générale, avise le conseil municipal de la vacance du poste de conseiller numéro 1.

Diane Laroche,
Directrice générale.



3.3 Élection partielle

2008-175 ÉLECTION PARTIELLE

ATTENDU QUE le poste de conseiller numéro 1 est vacant;

ATTENDU QUE lorsque la vacance du poste est constatée dans les 12 mois qui précèdent une élection régulière, le conseil peut décréter une élection partielle ou combler le poste lors d'une élection régulière (art. 335, Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités);

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal décrète que le poste sera comblé lors de l'élection régulière tenue le 1^{er} novembre 2009.

Adopté à l'unanimité.

3.4 Nomination d'un maire suppléant

2008-176 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal nomme M. Paul Yvon Dumais maire suppléant.

Le maire suppléant, M. Paul Yvon Dumais, est autorisé à signer les chèques et ordres de paiement au nom de la Municipalité dans le cas d'absence ou d'incapacité du maire ou d'une vacance dans la charge du maire.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Assurances générales de la Municipalité pour l'année 2009

2008-177 ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2009

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation;

ATTENDU QUE les soumissions doivent respecter le cahier des charges (devis);

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 27 novembre 2008, à 14 h 5;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| - Assuexperts Duponts inc. | pas de soumission; |
| - Promutuel de Lotbinière | 30 705,03 \$, taxes incluses; |

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu par le conseil municipal d'accepter la soumission de Promutuel de Lotbinière pour un montant de 30 705,03 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.





3.6 Travaux de fossés dans Terre-Rouge

2008-178 TRAVAUX DE FOSSÉS DANS TERRE-ROUGE

ATTENDU QU' à l'automne 2008, des travaux ont été réalisés dans le chemin Terre-Rouge pour la somme de 15 000 \$;

pour ce motif,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal finance ces travaux par le Fonds de roulement tel que prévu au budget 2008.

Adopté à l'unanimité.

3.7 Demande du club de patinage artistique de Sainte-Croix

2008-179 DEMANDE DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal contribue financièrement pour un montant de 90 \$, soit 15 \$ par jeune, afin de réduire les coûts liés aux cours de patinage.

M. Stéphane Dusablon, conseiller, s'abstient de voter pour cause de conflit d'intérêt.

Adopté à l'unanimité.

3.8 Radiation de comptes

2008-180 RADIATION DE COMPTES

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à radier des comptes pour un montant total de 210,79 \$.

Adopté à l'unanimité.

3.9 Déneigement du stationnement de la Caisse populaire

2008-181 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA CAISSE POPULAIRE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accepte la soumission de M. Marco Rousseau pour le déneigement du stationnement situé au 955, rue de l'Église (Caisse populaire) pour un montant de 1 800 \$, taxes incluses, pour la période hivernale 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

3.10 Service de transport adapté Lobicar de Lotbinière

2008-182 SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR DE LOTBINIÈRE

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu par le conseil municipal :

QUE la Municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;





- QUE la Municipalité de Sainte-Croix soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;
- QUE le Service de transport adapté (Lobicar) soit délégué pour administrer le service;
- QUE la Municipalité renouvelle l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;
- QUE la Municipalité accepte de payer sa quote-part pour l'année 2009 au montant de 1,37 \$ par habitant, soit 1 978,28 \$.

Adopté à l'unanimité.

3.11 Fermeture des bureaux municipaux durant la période des Fêtes

2008-183 FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Proposé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise la fermeture des bureaux municipaux durant la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

4. URBANISME

4.1 Demande d'autorisation à la CPTAQ (2659, route Marie-Victorin)

2008-184 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ (2659, route Marie-Victorin)

Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 387 798 du cadastre du Québec, correspondant à une superficie de 58 955,0 mètres carrés. Propriété de Mme Madeleine Thiboutot (2659, route Marie-Victorin). Demande d'autorisation à la CPTAQ adressée par Mme Irène Dupuis et M. Rémi Brochu en date du 7 novembre 2008.

ATTENDU QU' une demande d'autorisation à la CPTAQ a été transmise à la Municipalité en date du 7 novembre 2008;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation à la CPTAQ vise le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 387 798 du cadastre du Québec, correspondant à une superficie de 58 955,0 mètres carrés, propriété de Mme Madeleine Thiboutot;

ATTENDU QUE cette partie de lot visé par la présente demande à la CPTAQ vise le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 387 798 à l'égard du lot contigu 3 387 797 du cadastre du Québec, propriété de Mme Irène Dupuis et M. Rémi Brochu (2663, route Marie-Victorin);

ATTENDU QUE la propriété visée par la présente demande à la CPTAQ a une superficie totale de 69 039,6 mètres carrés dont 58 955,0 mètres carrés seront vendus aux voisins et 10 084,6 mètres carrés seront conservés par la propriétaire (Mme Madeleine Thiboutot);

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation à la CPTAQ vise une partie du lot 3 387 798 du cadastre du Québec dans le but d'y effectuer une plantation d'arbres par les demandeurs-acquéreurs;





- ATTENDU QU' en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.P.T.A.A.), la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly doit donner un avis relativement à la présente demande d'autorisation à la CPTAQ;
- ATTENDU QU' en vertu de l'article 58.2 de la L.P.T.A.A., l'avis que transmet la Municipalité à la Commission de protection du territoire agricole est motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62 de la Loi;
- ATTENDU QUE cette demande d'autorisation à la CPTAQ est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal émette un avis favorable à la présente demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 387 798 du cadastre du Québec, propriété de Mme Madeleine Thiboutot, correspondant à une superficie de 58 955,0 mètres carrés à l'égard du lot contigu 3 387 797 du cadastre du Québec, propriété de Mme Irène Dupuis et M. Rémi Brochu, le tout tel que soumis dans la demande d'autorisation à la CPTAQ transmise à la Municipalité en date du 7 novembre 2008.

Adopté à l'unanimité.

4.2 Offre de cession de terrain (rue Normand, phase II)

2008-185 OFFRE DE CESSION DE TERRAIN (RUE NORMAND, PHASE II)

Offre de cession de terrain par 9111-2409 Québec inc. à la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, rue Normand, Phase II (Faubourgs Saint-Antoine)

- ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a reçu en date du 12 novembre 2008 une offre de cession de terrain par 9111-2409 Québec inc. et de son représentant-administrateur, M. Michel Normand, pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 241 996 du cadastre du Québec;
- ATTENDU QUE la cession de immeuble visé correspond à la phase II de la rue Normand tel qu'illustré sur le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE-II) adopté par la Municipalité le 5 mai 2008 par la résolution 2008-75;
- ATTENDU QUE les travaux de construction de la rue Normand (phase II) ainsi que des infrastructures qui s'y trouvent ont fait l'objet de certificat de conformité de la firme d'ingénieurs, Groupe-conseil Genivar inc.;
- ATTENDU QUE la demande de cession d'immeuble à la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est conforme aux dispositions de l'entente sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures municipales survenue le 18 juin 2008 entre 9111-2409 Québec inc. et la Municipalité;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale, ou en son absence, le directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, les documents inhérents à la signature du contrat notarié de la vente de la rue Normand (phase II) et des infrastructures.

Adopté à l'unanimité.





4.3 Acquisition de la rue Garneau

2008-186 ACQUISITION DE LA RUE GARNEAU

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly n'est pas propriétaire de la propriété sise sur le lot 3 631 957 du cadastre du Québec connue et désignée comme étant la rue Garneau;

ATTENDU QUE cette rue est entretenue par la Municipalité depuis 1974;

ATTENDU QU' une résolution du conseil municipal a été adoptée le 18 juin 1974 concernant l'acquisition de la rue Garneau, mais qu'aucune suite n'a été donnée à cette résolution du conseil municipal;

ATTENDU QU' il y a lieu de régulariser cette situation méconnue jusqu'à ce jour;

pour ces motifs,

proposé par M. Stéphane Dusablon, conseiller,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale, ou en son absence, le directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à l'acquisition de la parcelle de terrain connue et désignée comme étant la rue Garneau.

Adopté à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Acceptation des travaux pour le réseau routier

2008-187 ACCEPTATION DES TRAVAUX POUR LE RÉSEAU ROUTIER

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Diane Beaulieu Désy, conseillère,

il est résolu :

QUE le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionnés de 8 000 \$;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Avis de motion

Avis de motion est donné par Mme Johanne Guimond, conseillère, qu'à une séance ultérieure un règlement sera adopté décrétant les taxes et les tarifs de compensation pour l'année 2009.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.



7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2008-188 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal lève l'assemblée, il est 20 h 45.

Adopté à l'unanimité.

Michel Cauchon
Maire

Diane Laroche
Directrice générale



ANNEXE I

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Bouchard, Isabelle - remboursement factures (réf.: activité Comité famille au centre communautaire le 26 octobre 2008)	91,35 \$	10724
Postes Canada - frais de poste (trait d'union)	70,12 \$	10725
Desjardins sécurité financière - REER (octobre 2008)	2 280,32 \$	10726
Protectron inc. - location d'équipements	282,41 \$	10727
Ressources naturelles et Faune - avis de mutation	39,00 \$	10728
Le Service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière - quote-part 2008	1 978,28 \$	10729
Boucher, Claudette - funérailles (Robert Boucher)	500,00 \$	10730
Corporation des Aînés de Saint-Antoine-de-Tilly - funérailles (Robert Boucher)	250,00 \$	10731
Petite caisse - frais de poste	300,00 \$	10732
La Great-West, cie d'assurance-vie - assurance collective (décembre 2008)	1 129,81 \$	10733

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Telus (Mike) - cellulaires	325,43 \$	PR 140
Pagenet - téléavertisseurs (service incendie)	283,86 \$	PR 141
Telus (Mike) - cellulaire (Gaéтан Baron)	44,60 \$	PR 142
Hydro Québec - éclairage public	715,59 \$	PR 143
Hydro Québec - enseigne	17,29 \$	PR 144
Telus - mairie et centre communautaire	923,25 \$	PR 145
Visa Desjardins - fournitures diverses (mairie et service incendie)	165,46 \$	PR 146
Hydro Québec - bibliothèque	274,94 \$	PR 147
Hydro Québec - centre communautaire	1 399,78 \$	PR 148
Banque Laurentienne - Visa - essence (voirie et service incendie)	680,78 \$	PR 149

COMPTES DE NOVEMBRE 2008

Ackland Grainger - gants, piles (service incendie)	173,29 \$	10734
Atelier C. Laliberté inc. - réparation pompe submersible et génératrice	790,63 \$	10735
Baron, Gaéтан - frais de déplacement	262,74 \$	10736
Beaulieu, Diane - frais de déplacement	25,16 \$	10737
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (déc. 2008)	185,00 \$	10738
Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (déc. 08)	541,80 \$	10739
Excavation St-Antoine 1985 inc.: <i>Passer niveleuse Terre-Rouge, des Rivières Nord, de la Colline - 609.53 \$</i> <i>Remplacer égout domestique au 3849 de Tilly (C. Tardif) - 953.79 \$</i> <i>Bris aqueduc au 4132 Marie-Victorin (P. Breton) - 632.10 \$</i> <i>Rés.: 2006-139- contrat déneigement (chemins) - 17 229.24 \$</i>	19 424,66 \$	10740





Biolab - analyse de l'eau	252,96 \$	10741
CMP Mayer inc. :		
<i>Plug mâle (service incendie) - 49.38 \$</i>		
<i>Boyaux jaunes (service incendie) - 1 426.74 \$</i>	1 476,12 \$	10742
Constantin, Stéphane - frais de déplacement (déc. 2008)	56,00 \$	10743
Distribution A.B.R. - peinture pour lignes signalisation jaunes	180,49 \$	10744
Document Express - papier	706,60 \$	10745
Électronique Émond inc. - cellulaires	381,48 \$	10746
Ray-Car :		
<i>Pierre concassée (remplacer la conduite d'égout domestique au 3849 chemin de Tilly (C. Tardif) - 132.66 \$</i>		
<i>Super colle (asphaltage - rue des Champs, de l'Érablière, chemin de Tilly,) - 49.67 \$</i>		
<i>Pierre concassée (rue Normand, des Champs, des Rivières) - 137.80 \$</i>		
<i>Enrobée bitumineux (au 3849 chemin de Tilly + rapiécage) - 809.29 \$</i>	1 129,42 \$	10747
Épicerie St-Antoine - achat divers (social-réunion)	140,63 \$	10748
Équipement L.A.V. inc. - location rouleau compacteur	169,31 \$	10749
Excavation Ghislain Castonguay - travaux d'excavation (chemin Terre-Rouge)	8 998,97 \$	10750
Excavation Marcel Fréchette inc. - rés.: 2006-186 - contrat de déneigement (rues et stationnements)	10 880,06 \$	10751
Excavation de Tilly enr.:		
<i>Travaux (chemin Terre-Rouge) - 4 340.04 \$</i>		
<i>Remplacer égout domestique au 3849 de Tilly (C. Tardif) - 237.04 \$</i>	4 577,08 \$	10752
FQM - frais de transport (Dicom)	15,35 \$	10753
Fortin, François et Dumas, Rachel - remboursement de dépôt de garantie	200,00 \$	10754
Garage J.P.C. Chouinard inc. - achat café (social-réunion)	29,94 \$	10755
Philippe Gosselin - essence (réserve)	683,65 \$	10756
Imprimerie Ste-Croix - papier entête	332,99 \$	10757
Jobin, Philippe - frais de déplacement (décembre 2008)	50,00 \$	10758
Laboratoires St-Antoine - détergent, nettoyant, savon mains et auto (serv. incendie)	87,14 \$	10759
Lafleur, Pierre-Yves - entretien site internet - publicité (décembre 2008)	100,00 \$	10760
Lafleur, Denise - rés.: 2007-191 - entretien bibliothèque et mairie (décembre 2008)	445,50 \$	10761
Laroche, Diane - frais de déplacement (décembre 2008) + formation	78,20 \$	10762
Léopold Delisle - rés.: 2007-142 - contrat déneigement (chemin Terre-Rouge)	1 173,90 \$	10763
Buro Plus - enveloppes, chemises suspendues, factures, trombone, marqueurs, agenda, agrafeuse, ruban, correcteur	356,05 \$	10764
Mécanique Marcel enr. - réparation véhicules (service incendie)	1 148,56 \$	10765
MRC de Lotbinière:		
<i>Quote-part (enfouissement sanitaire) - 4 513 \$</i>		
<i>Quote-part (cour municipale) - 743 \$</i>		
<i>Quote-part (sécurité-incendie) - 383 \$</i>		
<i>Quote-part (PGMR) - 599.95 \$</i>		





<i>Quote-part (culture et patrimoine) - 938.20 \$</i>		
<i>Impression plans (urbanisme) - 48 \$</i>	7 225,15 \$	10766
PG Govern - séminaire megagest (formation)	395,06 \$	10767
Poly-Énergie inc. - honoraires de gestion et entretien réseau éclairage public	362,50 \$	10768
Promutuel Lotbinière - assurances (caisse populaire)	151,51 \$	10769
Quincaillerie 2000 enr. - pièces (remplacement égout domestique - 3849 ch. de Tilly)	27,00 \$	10770
Quincaillerie Maurice Hamel & Fils - ampoules, ancrages, manchons, cordes jaunes, clé, gratte, meule, chlore, asphalte, détecteur, sel à glace, dalle, crochets...)	480,59 \$	10771
Réal Huot inc. - pièces (entretien système)	1 263,13 \$	10772
Gaudreau Environnement inc.:		
<i>Collecte de déchets (réserve) - 145.66 \$</i>		
<i>Collecte de déchets, récupération, encombrants - 7 082.77 \$</i>	7 228,43 \$	10773
Rembourrage d'autos Daigle inc. - installer portique caisse populaire et réparer toile de portique centre communautaire	233,66 \$	10774
Robert Huot:		
<i>Rallonger tuyaux pour système d'eau usée - 90.30 \$</i>		
<i>Modifier poteaux pour pancartes - 74.50 \$</i>		
<i>Fabriquer protecteur pour ventilateur (centre communautaire) - 327.34 \$</i>	492,14 \$	10775
Signalisation Lévis - panneaux, poteau, plaque toponymique	530,46 \$	10776
Simon, Martin - entretien caserne (décembre 2008)	100,00 \$	10777
L. Guérard transport - transport terre (chemin Terre-Rouge)	1 303,71 \$	10778
Tremblay Bois Mignault Lemay:		
<i>Pour services professionnels (général) - 793.54 \$</i>		
<i>Pour services professionnels (service Première Ligne 2008) - 564.94 \$</i>		
<i>Pour services professionnels (Cour municipale de Lotbinière) - 90.30 \$</i>	1 448,78 \$	10779
VitaAire - oxygène médical (service incendie)	25,64 \$	10780
Aubé, Marie-Ève - rés.: 2008-11 - programme d'aide de la municipalité à la plantation et à l'entretien des végétaux pour 2008	500,00 \$	10781
Koleo - studio multimédia - conception graphique d'une affiche (M. Boucher)	50,79 \$	10782
Excavation St-Antoine 1985 inc.:		
<i>Préparation de la coupe asphaltage (3849 chemin de Tilly) - 770.38 \$</i>		
<i>Préparation bande tampon (rue Normand) - 1 156.97 \$</i>		
<i>Débloquer ponceau (rue Normand) - 143.92 \$</i>	2 071,27 \$	10783
Biolab - analyse de l'eau	336,49 \$	10784
CMP Mayer inc. - boyau (service incendie)	914,29 \$	10785
Les entr. Claude Boutin (2005) inc. - nettoyer tuyaux (3849 chemin de Tilly)	474,07 \$	10786
Signalisation Lévis - panneaux	250,93 \$	10787
Garage J.P.C. Chouinard - freins, pneus et réparer direction	1 768,49 \$	10788
	<u>82 687,77 \$</u>	



Salaires et contributions de l'employeur:

Période du 28 septembre au 25 octobre 2008 (administration): 23 409,73 \$

Période du 1^{er} au 31 octobre 2008 (élus et service incendie): 6 026,46 \$

29 436,19 \$

REVENUS:

Gouvernement du Canada (Élections Canada) - location -
bureau de scrutin 378,00 \$